



DEPARTEMENT DE LA MARTINIQUE
VILLE DE SCHŒLCHER
DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE L'ÉDUCATION

NOTE AUX PARENTS DES CRECHES MUNICIPALES

Chers Parents,

Monsieur le Maire vous informe des dispositions suivantes dans les deux crèches municipales pour le **mercredi 11 mars 2020** :

- Crèche de Fond Lahaye : Accueil de toutes les sections de **6h30 à 17 h 45**
- Crèche de Case Navire : compte tenu de la présence d'un personnel d'encadrement en nombre réduit, toutes les sections seront accueillies **de 06h30 à 14h45**.

Aussi, les parents de la crèche de Case Navire sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de récupérer leur enfant ce jour **avant 14h45**.

Je vous remercie de votre compréhension.

Le Directeur Général Adjoint
Pôle Cohésion Sociale
et Animation du Territoire
Eric DUFEAL

